GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

Ouverture de la 49e législature

DISCOURS PRESIDENTIEL DE M. JEAN-BERNARD WAELTI DOYEN D'ANCIENNETE DU GRAND CONSEIL

LE 28 MAI 2013, EN SESSION

Chères et chers collègues députés, Madame et Messieurs les Conseillers d'Etat, Madame la secrétaire générale, Madame la chancelière.

Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat Général du Grand Conseil, les invités et les représentants de la presse,

Mesdames et Messieurs.

Je me permets tout d'abord d'adresser mes chaleureuses félicitations aux députés et députés suppléants élus ou réélus et aux cinq membres du Conseil d'Etat nouveau. Je vous souhaite, je nous souhaite, amicalement à toutes et tous et très sincèrement une législature empreinte de sérénité et de collégialité. Deux valeurs essentielles pour la qualité de nos débats.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour les sept ministres qui ont œuvré pendant la précédente législature. Une législature que d'aucuns ont pu qualifier d'«horribilis», LEGISLATURA HORRIBILIS, et dont finalement seul M. Laurent Kurth est rescapé.

C'est évidemment aujourd'hui un honneur pour moi d'ouvrir cette législature 2013-2017. Un honneur qui se double d'un plaisir: en effet, après 5 cérémonies protocolaires présidées par des membres de la gauche de cet hémicycle, c'est à un libéral-radical que revient le privilège de succéder, sur ce perchoir éphémère, à MM. Frédéric Blaser (par 2x), Alain Bringolf (2x) et Claude Borel... Claude Borel à qui je tirais un grand coup de chapeau lors de la dernière session. Notre Doudou, champion des interpellations et des motions, mémoire vivante des miliciens de ce Parlement... et que je salue amicalement à la Galerie aujourd'hui.

Le doyen du Grand Conseil, par coutume, a la possibilité d'être, l'espace d'un instant, «le fou du roi, ou plutôt de la République» avait dit l'un de mes prédécesseurs. Il ne doit rendre des comptes à personne. C'est un rare et bref privilège et j'en userai donc... mais avec modération... promis juré!

Mesdames et Messieurs,

Seule la couleur de mes cheveux m'offre aujourd'hui cette tribune. Un autre Vaudruzien, Laurent Debrot, aurait également pu y prétendre puisque nous sommes entrés ensemble en 1995 dans ce parlement.

Je sais que Laurent ne m'en veut pas ! ... en tout cas pas pour ça !

18 années c'est beaucoup et c'est peu... je préfère penser que c'est peu, eu égard aux 32, 36 et 40 ans de mes illustres prédécesseurs.

Mais 18 ans, c'est tout de même atteindre l'âge de la majorité et avoir devant soi l'avenir pour le façonner, à son envie, pour le pays, ses citoyens, et ses habitants... je ne suis pas ici à compter... comme l'avait fait avec beaucoup d'humour le Conseiller d'Etat Pierre Hirschy... le nombre de législatures que je vivrai encore avec vous au château.

Je suis ici pour vous dire que mon enthousiasme est toujours intact ; pour vous dire que je me réjouis des prochains débats afin d'y participer plus « ad personam »... tout en restant, même après des lendemains difficiles... «100% PLR ET FIER DE L'ÊTRE»... d'autant plus que j'aurai entretemps remis les rênes du groupe Libéral-Radical au député Claude Guinand après 12 années au sein du bureau du groupe et 8 années de présidence dans un premier temps Radicale... puis suite à la fusion... Libérale-Radicale.

Parlons-en de la mission de chef de groupe et des laudatios protocolaires... qui m'ont permis de qualifier Roland Debély de serviteur de la République, de lui dire qu'il méritait bien cette appellation pas toujours contrôlée... lui qui a «servi et qui ne s'est pas servi» et dont bien d'autres auraient pu ensuite s'inspirer!

... de dire à Olivier Haussener «Oliver for President, Yes week-end», qu'il était baraque sans encore être Obama et qu'il ne lui manquait pas grand-chose pour être sympa; à Monica Dusong qu'elle avait été l'homme du gouvernement; à Bernard Soguel qu'il avait géré Evologia Soguel City comme Sim City; à Mme Perrinjaquet qu'elle avait inventé les mécanismes de freins aux dépenses et à l'endettement;

A Jean Studer... qu'il avait été l'homme de la situation... prêchant avec nous que la qualité des prestations ne se mesurait pas au nombre des structures qui les assurent...

que le fardeau de l'impôt et le poids des dépenses publiques n'étaient pas à eux seuls des facteurs de justice sociale...

Puis tout dernièrement à Claude Nicati «qu'en politique, il vaut mieux avoir tort avec ses amis que raison avec ses adversaires»...

Et à Gisèle Ory qu'elle avait préféré l'Etat-Providence à La Providence... Que «Foi de chaux-de-fonnière! Un grand du Bas, fût-il fort et désormais parti, n'enlèvera jamais rien au Haut...»...

Mesdames et Messieurs,

Libéral-Radical de cœur et de raison... ou de raison et de cœur... c'est selon, je souhaite exprimer ici ma reconnaissance de pouvoir bénéficier de l'héritage de ceux qui ont fondé la Suisse moderne avec la réussite de son système démocratique, la mise en place des conditions cadres de notre prospérité économique, sa culture politique de recherche du consensus, son esprit d'ouverture et de partage du pouvoir.

N'est-ce pas cela que nous devrions fêter également l'an prochain dans le cadre des manifestations du bicentenaire de l'entrée de notre canton dans la Confédération?

Avec par exemple un forum des jeunes consacré à ces sujets... proposition faite d'ailleurs à la commission ad hoc par votre serviteur !

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

La législature qui commence aujourd'hui devra... oui devra... redonner de la crédibilité à nos institutions.

Après une législature difficile et des temps difficiles, s'il est une exigence demandée aux élus, au législatif comme à l'exécutif, c'est la responsabilité partagée de faire avancer notre canton... ensemble.

Le collège gouvernemental devra être uni indépendamment des personnalités et des sensibilités qui le composent.

Le Grand Conseil devra prendre également ses responsabilités, ce qu'il n'a pas toujours fait en esquivant les décisions difficiles ou en inventant parfois des pis allers qui se sont révélé tout sauf des solutions durables.

Le Conseil d'Etat et notre Grand Conseil doivent rétablir un climat de confiance leur permettant de travailler ensemble dans le respect de leurs compétences respectives.

La nouvelle OGC, Organisation du Grand Conseil, devra être un outil au service du débat politique et ne devra en aucun cas servir à entretenir le climat de méfiance qui a prévalu entre les deux autorités ces quatre dernières années.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Le Grand Conseil, avec la nouvelle loi, sera plus indépendant du Conseil d'Etat que par le passé.

Cette indépendance a un prix: notre autorité ne pourra plus se contenter d'esquiver en renvoyant la balle au Conseil d'Etat, voire en l'accusant de tous les maux, de toutes les impuissances...

Le Grand Conseil devra prendre ses responsabilités et en assumer les conséquences, c'est le prix à payer pour cette indépendance que nous avons voulue... mais c'est aussi sa grandeur.

Mesdames et Messieurs les députés, je compte sur vous!

Car vous serez appelés déjà dans les mois qui viennent à vous engager afin d'être à la hauteur des responsabilités qui nous attendent, ce sera un engagement de tous les instants qui exigera beaucoup de temps, d'énergie, de motivation et une grande rigueur intellectuelle.

Vous verrez que ce ne sont pas les slogans politiques qui font la qualité des débats mais les arguments et la logique dans laquelle ils s'inscrivent.

Le programme de la législature qui s'ouvre aujourd'hui n'est pas encore couché sur papier mais nous aurons déjà très bientôt... à la session de juin déjà pour certains... à nous pencher sur des dossiers qui exigeront de notre part de la rigueur et du courage politique, justement.

Je pense à la recapitalisation de la Caisse de pensions...

Je pense au 3e volet du désenchevêtrement entre l'Etat et les communes...

Je pense aux réformes qui nous attendent dans le domaine de la prévoyance sociale...

Je pense à la réinsertion professionnelle de nos chômeurs...

Je pense à la consolidation de la place économique...

Je pense à un système hospitalier efficient, adapté au canton...

Je pense à l'amélioration de la fiscalité des personnes physiques qui est seule à même de stopper l'hémorragie de nos contribuables...

Je pense enfin au redressement de nos finances.

Ce redressement, chers collègues, chers amis, doit être une préoccupation permanente de notre autorité si nous voulons léguer à nos enfants une situation plus saine et stable que celle dont nous avons pris conscience au début des années 2000.

Voilà chers collègues...

... Quelques-uns des grands enjeux qui nous attendent.

Le débat politique va parfois nous diviser. Mais je veux encore croire que l'importance des enjeux va aussi nous réunir. Afin de trouver ces majorités fortes, au-delà des clivages

politiques, ces majorités qui pourront nous permettre de relever les défis de demain, avec confiance.

C'est ainsi que le canton et ses institutions pourront retrouver leur crédibilité auprès de nos concitoyennes et de nos concitoyens, auprès de nos partenaires cantonaux, comme les communes,... et vis-à-vis de l'extérieur.

C'est ce à quoi... comme déjà dit... doit aussi nous inviter la perspective du bicentenaire... l'année prochaine... de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération.

Mesdames et Messieurs

Avec vous, je veux y croire!

Vive la République

Vive le Canton de Neuchâtel!

Je vous remercie de votre attention

Jean-Bernard Wälti